



## « Tous pour l'IA, l'IA pour tous »

Le gouvernement vient de me confier en septembre 2020 une mission de créer au Ministère de l'Intérieur la délégation à l'intelligence artificielle. Placée au sein du Secrétariat général et travaillant sous l'**autorité du préfet Jean-Benoît ALBERTINI**, cette délégation va livrer des travaux de **prospective**, des **études stratégiques**, des **notes de propositions et d'idées** et construire des **initiatives pour l'intelligence artificielle** avec les 600 directions centrales et territoriales du MI. **Consolider l'écosystème de l'IA** qui a émergé depuis 2015/2017 sera une des responsabilités. Un **rapport national annuel sur l'IA** sera au printemps 2021 l'une des productions majeures des équipes qui vont travailler pour l'ensemble du ministère.

La **Direction du Numérique, la DNUM, et le STI<sup>2</sup>** qui regroupent les services informatiques et technologiques des forces de sécurité seront des **partenaires essentiels pour les volets technologiques de l'intelligence artificielle**.

L'intelligence artificielle territoriale, l'IAT, en **travaillant étroitement avec des préfetures, les collectivités territoriales et les forces de sécurité** fait partie des champs d'innovation que la DMIA va soutenir. La France compte près de 6 millions d'agents publics qui ont tous un lien avec les 8000 points de contact territorial des directions générales du Ministère de l'Intérieur.

Grâce à la **DMIA, une réflexion prospective globale sur l'État, dont le Ministère de l'Intérieur est avec ses préfetures et ses forces de sécurité la colonne vertébrale**, va contribuer à **inventer de nouveaux services publics liés à la révolution de l'intelligence artificielle**.

Par une **forte coopération avec les universités, et des alliances internationales** solides en Europe, en Afrique, en Asie et dans le monde, la DMIA pourra développer des **initiatives intéressantes pour les citoyens, les agents publics, les institutions et les entreprises** sur la période de 2020 à 2030.

Le ministre de l'Intérieur **Gerald DARMANIN** qui a pris les décisions nécessaires à la création de la DMIA en septembre 2020, trouvera aussi dans cette délégation un **outil performant pour développer des actions relatives à la sécurité et au contrôle des algorithmes**. Avec une équipe nationale très resserrée, un puissant outil de transformation du MI se met en route et **arrivera à maturité en 2022**, après deux ans d'efforts.

Jean-Martin JASPERS,  
Préfet, DMIA.

